

Observation dématérialisée N-10 – 23 juillet 2024

Sujet **revision PLU Beausoleil**

Chère Mme Campana et cher Monsieur Hecht,

Je vous envoie un email en pièce jointe que j'espère que vous aurez la courtoisie de lire et de pouvoir aider les personnes qui souhaiteraient plus de respect pour l'environnement et l'avenir de nos enfants/petits-enfants, au lieu de simplement penser à la construction des logements et au béton.....

tres cordialement

Stephane

Pièce-jointe :

Chère Mme Campana et cher Monsieur Hecht,

Nous nous tournons vers vous dans l'espoir que vous puissiez mettre un terme à la construction sauvage d'immeubles qui a lieu sur le boulevard Guynemer, défigurant un quartier où il y avait auparavant beaucoup plus d'espaces verts.

Ces dernières années, les immeubles Riviera, Krystal Palace, Monte Coast View, Victoria, Monte Carlo Plaza et Sun Paradise ont été construits.

L'EDEN et MC Park sont actuellement en construction (MC Park environ 165 appartements).

Pour construire l'Eden, un morceau de montagne a été enlevé.

On parle beaucoup de respect de l'environnement, de protection des espaces verts mais sur le boulevard Guynemer c'est exactement le contraire qui a été fait et qui se fait.

Malgré tous les bâtiments construits, en mars 2024 l'Urbanisme a accordé l'autorisation de construire un autre bâtiment qui s'appellera VILLA 33. Ce bâtiment sera situé entre la Riviera et le Victoria.

Le PLU affirme vouloir éviter une urbanisation excessive mais en pratique il fait exactement le contraire.

Pour construire la VILLA 33, un autre morceau de montagne avec des espaces verts sera supprimé....

Dans le nouveau PLU, il y a une zone réservée aux logements sociaux dans les parcelles AC 180 à 186, AC 188, AC 347, AC 348, AC 78, AC 349, AC 574. Cette zone est à proximité du vallon de la Roussa et de l'Arme qui sont classés comme des **zones soumises aux mouvements de terrain, avec la présence d'une source d'eau à proximité et d'un espace vert très particulier et riche qui fait office de poumon vert.**

Mais est-il possible que personne ne se soucie d'une VRAIE protection de l'environnement ?

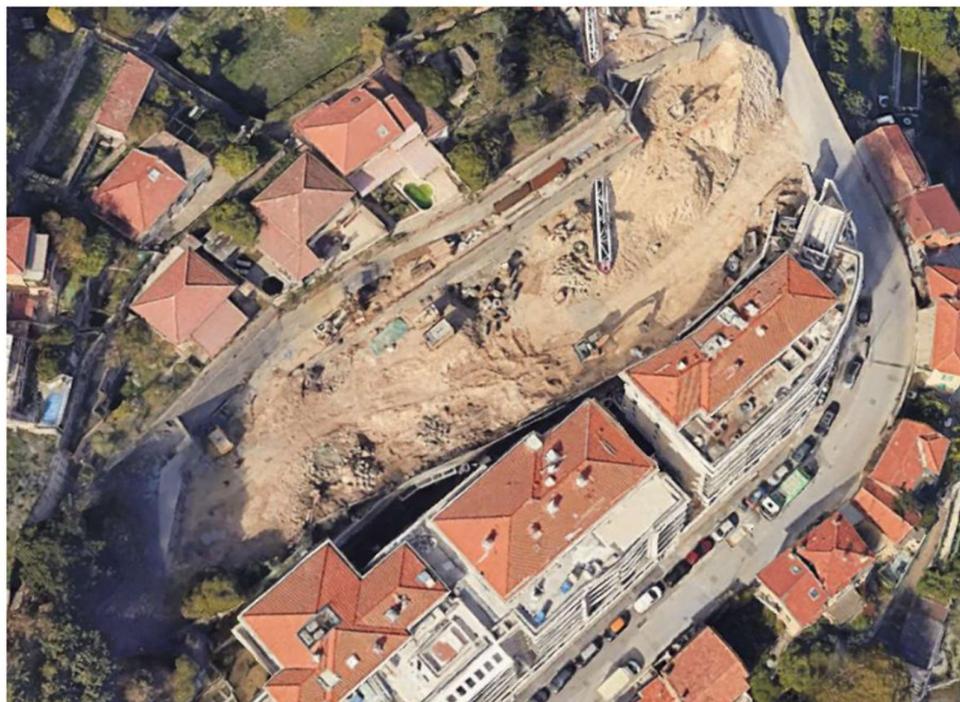
Lorsque nous avons présenté nos préoccupations au Maire M. Spinelli lors des réunions publiques tenues pour informer du nouveau PLU, le Maire a répondu que la Commune de Beausoleil est contrainte de construire des logements sociaux selon les directives de la loi RSU.

Nous avons humblement répondu que toute loi nationale doit prendre en compte les réalités locales donc quiconque au niveau national, compris Monsieur le Préfet, voudrait venir sur le boulevard Guynemer se rendrait compte que les indices de construction selon les tables froides et les statistiques prévues sur la croissance démographique ont irrémédiablement endommagé le territoire.

à cet égard, il faut mentionner, parmi les différents doutes soulevés par la MRAE, précisément en quoi les statistiques de croissance démographique utilisées par la Ville de Beausoleil apparaissent incorrectes.

Afin de vous donner une idée de la dégradation du boulevard Guynemer, je pense que quelques photos ci-dessous pourraient vous aider.

Ci-dessous la vue aérienne non mise à jour du chantier de construction de l'EDEN:



ci-dessous la vue aérienne non mise à jour du chantier MC Park:



L'immeuble qui s'appellera "VILLA 33" (28 logements au total) comme le montre la photo ci-dessous (le bâtiment est celui du milieu) serait situé entre le "Riviera" et le "Victoria" (a droit).



pour construire le Villa 33, un autre morceau de montagne et d'espaces verts sera remplacé par du béton.

la situation actuelle de la parcelle où sera construite la VILLA 33 est une petite villa et un espace vert, comme montre la photo ci-dessous:



Nous espérons que vous aurez la gentillesse de visiter l'ensemble du Boulevard Guynemer incluant le secteur ERMS mentionné ci-dessus et les parcelles AC 437, AC 85, AC 86, AC 82, AC 438, AC 439, AC 516, AC 517 (entre les immeubles Monte Coast View et Villa Paradiso) où les promoteurs immobiliers envisagent de construire malgré la zone classée soumise aux mouvements de terrain.

Construire dans la zone située entre les immeubles Villa Paradiso (parcelle AC 529) et le Monte Coast View (parcelle AC 621) est très, très dangereux, comme le montrent les problèmes générés par la toute récente construction des Voiles du Cap à Roquebrune-Cap Martin qui a provoqué un mouvement de terrain à proximité de la propriété Villa Paradiso (l'urbanisme de Beausoleil est conscient de cette problématique...)

Un grand merci d'avance pour votre coopération et votre sensibilité à vouloir aider les résidents qui souhaiteraient voir terminée la construction excessive du boulevard Guynemer/Tenao Supérieur.

Tres Cordialement

Stephane